

COMMISSION SPORTIVE 8^e région

(Aube – Côte d'Or – Saône et Loire – Yonne)

Wingering Th.
Pdt commission sportive
16, rue du Haut
10320 Villery
tél. : 03 25 40 33 62

FEDERAUX 2016

1) Choix des fédéraux 2016

Suite à la décision prise en assemblée générale le 8 novembre 2015, les secteurs Nord et Sud ont désigné, dans leurs programmes respectifs, 2 concours qui seront pris en compte pour le calcul des championnats fédéraux 2016. Le championnat fédéral comprend également deux concours communs, transportés par la 5^e région. Un concours « joker » a été prévu par chaque secteur : **il ne sera pas pris en compte dans les championnats régionaux que si les deux zones peuvent jouer les 4 fédéraux du programme.**

Pour le Sud : 28/05 Libourne

11/06 Mont de Marsan (joker)

Pour le Nord : 22/5 Royan

29/5 Libourne (joker)

26/6 Tarbes (concours commun/ transp 5^e région)

10/7 Bayonne (concours commun/ transp 5^e région)

2) Organisation

Chaque zone prend à son compte, en toute autonomie, l'organisation des enlèvements et du transport des pigeons sur les deux premiers concours du programme. Il en va de même du lâcher : les responsables sportifs de chaque secteur donneront le feu vert pour leur propre lâcher. Pour les concours communs, transportés par la 5^e région, les détails de l'organisation seront donnés ultérieurement.

3) Classements

Chaque secteur peut garder son classificateur habituel et établir ses classements en interne pour les quatre concours. Les résultats de la zone Nord seront transmis au fur et à mesure à M. Nowak, qui établira les classements fédéraux définitifs.

4) Indemnités de transport

La 8^e région va doter ces concours fédéraux à hauteur de 1400 euros, répartis comme suit :

- 700 euros pour le secteur SUD
- 700 euros pour le secteur NORD

Le règlement sera effectué en fin de saison sportive.

CHAMPIONNATS FEDERAUX

Tous les championnats seront établis par addition des points, sur la base PRIX / POINTS, suivant la formule du championnat de France.

N°1 Championnat sur les 3 premiers constatés par amateur.

- *1 coupe au 1^{er} du classement général*
- *1 coupe au 1^{er} de l'autre zone*

N°2 Championnat sur les 2 premiers constatés parmi les 5 premiers inscrits.

- *1 coupe au 1^{er} du classement général*
- *1 coupe au 1^{er} de l'autre zone*

N°3 Un trophée par concours à chaque vainqueur de zone

N°4 As-pigeon aux plus de prix / points réalisés dans les 4 concours fédéraux (ou dans les 3 concours si annulation dans l'une des zones)

RECONDUIT EN 2016: les amateurs classés aux 2 premières places des deux championnats fédéraux, ainsi que le propriétaire de l'As-pigeon fédéral 2016 offriront à la Région un pigeonneau à vendre aux enchères lors de notre congrès d'automne. Merci d'avance aux futurs lauréats !

Le Président régional

Jean-Jacques RUET

Le Président de la commission sportive

Tharsice WINGERING